

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'UNADEL POUR L'ANNEE 2013

Version du 20 mars



SOMMAIRE

I- Les chantiers menés par l'Unadel	Page 3
1) Décentralisation, recompositions territoriales et pratiques participatives	Page 3
2) L'accompagnement des dynamiques locales et les actions de formation	Page 9
3) Les évolutions des métiers du développement territorial et le premier congrès national des développeurs territoriaux	Page 10
II - Les autres sujets sur lesquels l'Unadel est intervenue	Page 18
4) Les fonds européens du développement rural	Page 18
5) Les services aux populations en milieu rural	Page 20
III - Les partenariats avec les réseaux régionaux de l'Unadel et avec les autres réseaux associatifs	Page 21
IV- La vie associative de l'Unadel	Page 22
V - Les principales productions 2013	Page 25

❖ LES CHANTIERS MENES PAR L'UNADEL

1) Décentralisation, recompositions territoriales et pratiques participatives

La production de notes de travail et de projets d'amendements

Fervents promoteurs d'une nouvelle étape de décentralisation, auteurs en 2011 du « *Livre blanc citoyen du développement local et de la décentralisation* », l'UNADEL et les réseaux associatifs impliqués au sein de la Plateforme « *Décentralisons autrement* » ont suivi et analysé les différentes versions du projet de loi de décentralisation et de modernisation de l'action publique.

Le groupe de travail de l'Unadel dédié à cette thématique a élaboré en août et en novembre deux notes rassemblant un ensemble de propositions. La première ciblant en particulier les enjeux de développement et d'aménagement dans le premier volet (Loi Mapam) et la seconde ciblant particulièrement des propositions d'évolutions dans le champs de la démocratie locale, dans le cadre des 2 volets à venir de la décentralisation. Plusieurs réunions et rendez-vous ont ainsi été organisés avec des parlementaires, l'Unadel a aussi beaucoup participé, autour de Michel Dinet (président du conseil général de Meurthe et Moselle) et en lien avec le cabinet de Marylise Lebranchu, au travail inter associatif de réflexion et de proposition sur la participation et l'engagement citoyen. Le travail réalisé dans ce domaine devrait porter ses fruits en 2014, via l'amélioration substantielle de l'article 27 du volet 3.

Enfin, à l'initiative de l'Unadel, l'ARF, l'ADCF, l'APFP, la Coordination nationale des conseils de développement, et la Fédération des PNR se sont réunis à deux reprises pour débattre et trouver des convergences sur la transformation des pays en pôles, mais aussi autour des évolutions des dispositifs européens de développement rural (Feader).

Le travail de l'Unadel en 2013 s'est concrétisé en partie au sein de la Loi Mapam : les Pays ont été globalement renforcés via les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) et les conseils de développement ont eux aussi été renforcés et étendus en particulier aux métropoles. C'est un signal fort pour lequel l'Unadel militait depuis 2010.

Néanmoins, pour l'Unadel, deux problèmes demeurent dans la rédaction de l'article 72 (anciennement article 45 quinquies) sur les PETR : en premier lieu, il est clair que le législateur souhaite que ces PETR deviennent à terme de futurs grands EPCI, pouvant certes porter les Scot, mais s'ajoutant ou remplaçant à terme les EPCI de proximité au profit d'une mutualisation des moyens et des services. Or, s'il est nécessaire d'encourager des intercommunalités trop petites à se regrouper, l'Unadel estime que cela ne peut être la vocation première des démarches Pays. Nous nous interrogeons d'ailleurs : la fusion d'EPCI serait-elle la qualité ultime d'une démarche de coopération entre intercommunalités ? La

dimension qualitative de la coopération s'apprécierait-elle principalement à l'aune de la concentration des moyens et de l'élargissement des périmètres ? En réalité, les enjeux de développement nécessitent moins aujourd'hui de créer un nouveau type de structure territoriale que de conforter de véritables projets de territoire à l'échelle de bassins de vie, rassemblant les EPCI et l'ensemble des acteurs socio-économiques et associatifs locaux. Pour l'Unadel, la standardisation des démarches pays sous la forme d'un seul type de statut, le syndicat mixte fermé peut avoir des effets contre productifs et inciter les élus locaux impliqués dans des pays associatifs ou en GIP à l'abandon de ce type de démarche pays. Le PETR sous forme de syndicat mixte ne peut être l'unique horizon de ces démarches de développement local.

D'autre part, si l'article 72 de la Loi Mapam reconnaît bien le rôle des conseils de développement, ce dont l'Unadel se félicite, notre association estime que la formule « *Les modalités de fonctionnement du conseil de développement sont déterminées par les statuts du pôle d'équilibre territorial et rural* » peut être source de confusion : si la création d'un conseil de développement doit demeurer le fait des élus (de la structure territoriale à laquelle le conseil de développement est rattaché), il est important que les modalités d'organisation, le fonctionnement, soient déterminés par les membres de l'instance.

Nos principales productions :

- « Pour la modernisation de l'action publique et une nouvelle étape de la décentralisation » - Août 2013
- « Pour le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance territoriale » - Novembre 2013
- Communiqué « Osez le développement rural » (Novembre 2013)
- Courrier au Premier Ministre (co-signés avec l'ADCF, la FNPNR, Leader France, l'APFP) sur la préparation des fonds européens 2014-2020 (Novembre 2013)

La réalisation d'un séminaire itinérant dans 14 départements

Organisé au niveau national en partenariat avec Mairie-Conseils et la Caisse des dépôts, le séminaire itinérant a été réalisé au second semestre 2013 dans 14 départements de 7 régions différentes, avec parfois le soutien financier de partenaires régionaux (Conseil régional de Bretagne, association « Territoires citoyens » en Provence-Alpes Côte d'Azur) et souvent aussi avec le soutien technique¹ de structures locales telles que : le Carrefour des Pays Lorrains, l'ARDL PACA, la fédération Drôme-Ardèche des foyers ruraux, l'association « Voir Saint-Sulpice », le Conseil de développement du Pays du Périgord vert, le Syndicat mixte du Pays de la Thiérache, la Communauté d'agglomération de Niort.

¹ Ces partenaires techniques prenant bien souvent à leur charge la location de la salle de réunion.

Ce séminaire s'inscrivait dans une démarche d'éducation populaire et a porté sur les évolutions de la décentralisation, de l'intercommunalité et sur les enjeux et pratiques participatives. Après une première phase de prise de contacts réalisée au premier semestre 2013, le séminaire itinérant a été réalisé tout au long du second semestre sous la forme de deux types de réunions :

- 2 rencontres régionales à Rennes (le 23 octobre) et à Arles (le 16 novembre) réunissant durant une journée chacun en moyenne 70 acteurs du développement local : des membres de conseils de développement, des élus, des associations, et des techniciens (de pays, d'EPCI et de conseils régionaux). Les deux rencontres régionales ont ciblé les questions de démocratie locale et des conditions pour améliorer l'implication citoyenne dans les dynamiques de développement local.
- 12 réunions publiques se sont déroulées du 19 novembre 2013 au 30 janvier 2014 et ont réuni en moyenne 45 participants : des membres de conseils de développement, des élus, (de communes, de pays, d'EPCI), des associations locales. Les 12 réunions publiques locales ont ciblés les questions relevant des évolutions récentes de l'intercommunalité et de la décentralisation.

Dates et lieux des réunions publiques : La Penne (06) le 19 novembre ; Manosque (04) le 20 novembre ; Maubec (84) le 27 novembre ; Sainte Anastasie (83) le 28 novembre ; Guise (02) le 29 novembre ; Saint-Sulpice (81) le 4 décembre ; le Pays du Périgord vert (24) le 6 décembre ; Niort (79) le 9 décembre ; Gap (05) le 11 décembre; Mirabel (07) le 19 décembre; Bouchet (26) le 20 décembre ; et Épinal (88) le 30 janvier. L'UNADEL a ainsi réalisé au second semestre 2013 dans le cadre de ce séminaire itinérant 12 réunions publiques locales et 2 rencontres régionales. L'ensemble de ces débats ont rassemblé au total plus de 700 participants.²

Les réunions publiques du séminaire itinérant ont permis d'apporter aux acteurs locaux de nombreuses informations sur les évolutions de la décentralisation et de l'organisation territoriale. L'intervenant de l'Unadel (Georges Gontcharoff en général) a présenté l'état des lieux des lois de décentralisation, et selon les territoires d'accueil, les débats ont ensuite porté sur l'évolution et les défis de l'intercommunalité en s'appuyant sur l'intervention de Mairie-conseils (Christine Brémond) ou sur l'intervention complémentaire de l'Unadel (Yves Gorgeu). Chaque séance a rassemblé en moyenne 45 personnes. Plusieurs conférences-débat ont été filmées et sont en libre accès sur le site Internet de l'Unadel : www.asso.fr

Les débats ont beaucoup porté autour de questions d'explicitation, des demandes d'éclaircissement techniques sur les évolutions législatives : les évolutions des modes de scrutin (pour les conseillers généraux, sur le non cumul des mandats, sur les nouvelles modalités des élections municipales et intercommunales de mars 2014). Il ressort globalement chez les participants, un grand intérêt vis-à-vis de cette forme de restitution des enjeux de la décentralisation replacés dans leur contexte politique et dans une évolution historique. Il ressort aussi que les élus

² Dont environ un quart d'élus.

actuels et les candidats potentiels avaient manifestement besoin de précisions concernant les changements issus de la loi de 2010 et ceux (encore annoncés au moment du séminaire itinérant) de la loi Mapam.

Au niveau des évolutions de l'intercommunalité, globalement, le concept de fusion est plutôt mal ressenti et mal vécu : celui de la création de communes nouvelles sur la base du volontariat et d'une incitation financière est manifestement mieux acceptée. Ce qui ressort aussi assez clairement, c'est que le fléchage pour l'élection intercommunale est à la fois perçu comme un progrès mais sans être perçu comme suffisant pour mettre le projet intercommunal au cœur des projets communaux. Les réflexions des participants au séminaire nous laissent à penser que les élus locaux sont peut être davantage prêts la mise en place de l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires, que leurs représentants au sein des associations d'élus...

Un des sujets les plus débattus lors des réunions du séminaire itinérant concerne, bien sûr, la place du rural dans ces réformes et plus généralement les relations rural/urbain. Plusieurs évolutions législatives récentes (ex : RCT) ont été perçues comme autant de fragilisation et de remises en cause du monde rural qui hypothèquent son avenir (le redécoupage des cantons, les métropoles au cœur de la loi Mapam..). Certains s'inquiètent de la place des territoires ruraux dans l'animation des dispositifs d'aménagement ou encore de la place des acteurs ruraux dans les futures CTAP.

Autre thème de débat : les territoires de projets : quel sera le bon outil de développement dans les territoires ruraux ? Quelles articulations entre les différentes catégories actuelles (ou futures) ? Les questions relatives au bon usage des Pays, à ce que va produire leur transformation en Pôle d'équilibre, la question de la participation citoyenne, sont aussi des thèmes qui ont été abordés soit dans les débats, soit dans les coulisses (avant et après). La plupart des territoires de projets, et notamment des Pays, ont connu des périodes de faible activité, si bien que certains participants se sont interrogés sur les méthodes, thèmes et projets qui ont déjà permis de faire « redémarrer » certaines de ces dynamiques locales. Enfin, de nombreux participants ont aussi exprimé une difficulté à aborder actuellement la notion de « projet de territoire » alors que les évolutions (finalisation de la carte de l'intercommunalité) et les débats locaux ont surtout porté ces derniers mois sur les compétences et les difficultés de les assumer.

Lors des deux rencontres régionales des 23 octobre (Rennes) et 16 novembre (Arles) les débats ont ciblés les enjeux, les pratiques et les évolutions des pratiques participatives aujourd'hui. En effet, si l'association des citoyens aux stratégies et aux dynamiques de développement des territoires qu'ils habitent ou dans lesquels ils travaillent constitue aujourd'hui un enjeu de premier plan tant en termes de démocratie que de cohésion sociale, de nombreuses questions se posent encore quant au modèle même de l'offre institutionnelle de participation dans notre pays. Suffit-il d'ouvrir des espaces de participation pour que ceux-ci soient occupés ? Quels publics ces dispositifs mobilisent-ils réellement ? En quoi cette offre permet-elle de répondre aux enjeux concrets qui interpellent les citoyens ? Alors qu'une nouvelle étape de décentralisation et de

modernisation de l'action publique est actuellement en débat, alors que les futures politiques publiques territoriales des collectivités sont aussi en cours d'élaboration, comment ces questions, qui ne peuvent être réduites aux seuls quartiers populaires, interpellent-elles aujourd'hui l'évolution de l'action publique et les stratégies de développement menées dans les territoires ? Quelles politiques imaginer, quelles nouvelles pratiques d'acteurs susciter pour ré-enchanter demain les processus de développement des territoires ruraux et urbains ?

C'est pour mettre en lumière l'état des réflexions autour de ces enjeux et en débattre avec les acteurs locaux, que l'Unadel a organisé ces deux séminaires³, en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne pour le premier, et en partenariat avec l'association « Territoires citoyens » et l'ATDL PACA pour le second. Ces rencontres régionales, d'une journée chacune, ont mobilisé de nombreux intervenants et ont rassemblé en moyenne 70 participants, dont une grande majorité était composée de membres de conseils de développement. Lors de chaque séminaire plusieurs ateliers ont permis de recueillir de nombreuses propositions autour de questions clefs : Comment soutenir les démarches participatives dans l'élaboration et la cogestion des politiques publiques ? Quels principes communs pour des organes d'animation de la participation ? Comment mesurer la valeur ajoutée des démarches participatives ? Comment transformer l'offre de participation en partant des préoccupations concrètes des habitants ?

Les débats, très riches, ont notamment permis de mettre en lumière que l'enjeu, compte tenu de l'affaiblissement de la démocratie représentative (crise de la représentation, abstention, etc.), n'est désormais pas seulement technique, mais politique. Il existe aujourd'hui une forme de « trou d'air » démocratique et il est important d'imaginer comment « ré-enchanter la citoyenneté ». Or les démarches de démocratie participative sont bien souvent trop prudentes, trop limitées. Nous pouvons faire le constat qu'elles mobilisent trop peu. Quels enseignements peut-on en tirer ? Quels sont les moteurs de la participation, sur quels points d'appuis serait-il possible de rebondir ?

- Tout d'abord, pour renforcer l'engagement citoyen, il est nécessaire de travailler à partir de l'intérêt des personnes elles-mêmes, des citoyens, et non pas à partir de l'intérêt des institutions. Les gens se mobilisent autour de sujets qui les interpellent, telles que les questions d'emploi, d'avenir de leurs enfants, ou encore de la qualité de leur cadre de vie. On ne mobilise les personnes que si les sujets les concernent véritablement.
- Le second moteur renvoie à la question centrale du pouvoir. Pourquoi se mobiliser si l'on ne pèse sur rien ? La participation n'est possible que si l'on dispose de capacités d'influence. Quel poids les recommandations des citoyens mobilisés pèseront effectivement ? Quelle place ces derniers ont-ils dans le processus de décision ?

³ Ces deux séminaires ont chacun réunis environ 70 participants.

- Un troisième point cible davantage la question de l'action. La participation ne peut pas être simplement de la réunion où l'on échange. Il est essentiel d'imaginer des démarches participatives où l'on agit ensemble, où l'on fabrique ensemble.
- Un quatrième point relève de la capacité à produire du collectif et à miser sur la construction de paroles et d'actions collectives. La dimension collective semble avoir de moins en moins de place dans notre société où l'on privilégie la réussite, le mérite individuel. La dimension collective fait souvent peur aux pouvoirs publics et une grande partie des dispositifs participatifs sont conçus pour s'adresser à des individus plutôt qu'à des groupes.
- Un cinquième moteur renvoie à une autre peur : celle du conflit. La colère est un ressort. Le conflit constitue un élément essentiel de la vie et un fondement de la démocratie. Le conflit est nécessaire à la démocratie et les démarches participatives doivent apprendre à ne pas éviter le conflit mais au contraire à travailler à « partir de désaccords féconds ».

Nos principales productions :

- Plusieurs vidéos des interventions de Georges Gontcharoff et Christine Bremond réalisées dans le cadre du séminaire itinérant (en ligne sur le site de l'Unadel).
- Le compte rendu des ateliers du séminaire régional « Du pouvoir de co-élaborer au pouvoir d'agir » - Rennes 23 octobre 2013
- Le bilan du séminaire itinérant.
- Plusieurs notes d'analyse des débats parlementaires sur les différents volets des lois de décentralisation et sur les lois électorales (rédigées par Georges Gontcharoff).
- L'animation du site d'information et d'éducation populaire sur la décentralisation et les recompositions territoriales : www.decentralisonsautrement.fr

2) L'accompagnement des dynamiques locales et les formations menées par l'Unadel

Accompagnement et formation de conseils de développement

Durant l'année 2013, l'Unadel a réalisé au total 25 séances de formation au sein de 3 territoires. Ces formations se sont déroulées sous la forme d'un accompagnement pour améliorer la dynamique interne de ces instances (conseil de développement du Pays du Trégor-Goëlo ou conseil de développement du Pays de la Thiérache), pour les aider à se positionner dans les recompositions territoriales à l'œuvre (conseil de développement du Pays du Trégor-Goëlo) ou tout simplement pour créer un conseil de développement (la Communauté d'agglomération du Sicoval). Dans deux de ces territoires, ce travail d'accompagnement se poursuivra jusqu'en juin 2014. Pour réaliser ces actions de formation, en plus de son Délégué général, l'Unadel s'est appuyée sur son réseau d'intervenants, en particulier : Laurent Bielicki (ARDL Paca), Georges Gontcharoff (Unadel), Yves Gorgeu (Unadel), mais aussi des représentants d'autres conseils de développement (Région d'Angers) et de la Coordination nationale des conseils de développement.

Formation des délégués des préfets à la politique de la ville :

Au cours du premier semestre, l'Unadel a réalisé pour l'Acse 6 journées de formation pilote sur le thème du projet de Territoire, à l'attention en particulier des délégués du préfet à la Politique de la ville. A cette occasion l'Unadel a pu mobiliser plusieurs intervenants : Laurent Bielicki (ARDL Paca), Georges Gontcharoff (Unadel), Johan Chanal (Carrefour des Pays Lorrains), Pascal Aubert (Collectif Pouvoir d'Agir), de Marc Valette et d'Emmanuelle Thiollier (IRDSU), de l'association Arpenteurs, mais aussi des témoignages d'un représentant de l'agglomération de Plaine Commune, ou encore d'un représentant de l'agglomération de Dijon.



Autres interventions : Conseil de développement du Pays de Haute Mayenne , Ligue de l'Enseignement (Paris), Université Dideris (Montpellier), Séminaire ingénierie territoriale (Niort)...

3) Le premier congrès national des développeurs territoriaux et les chantiers de la Plateforme des métiers

L'organisation du premier Congrès national des développeurs territoriaux

L'UNADEL, le Collectif Ville Campagne, la Plateforme Rhône Alpes de développement rural, l'Inter-réseau du développement social urbain et les autres membres de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial, ont co-organisé en juillet le premier congrès national des développeurs territoriaux. L'objectif était d'organiser le premier congrès dédié aux professionnels du développement des territoires ruraux, péri-urbains et urbains afin de favoriser les échanges d'expériences et les réflexions autour des évolutions qui impactent leurs métiers (nouveaux enjeux de développement, recompositions territoriales, évolutions des compétences...). Il s'agissait aussi de permettre aux professionnels de travailler autour de la question même du développement local, de ses enjeux et de ses perspectives, en relation avec d'autres acteurs prépondérants tels que les employeurs, les acteurs de la formation initiale et de la formation continue, et les pouvoirs publics. Enfin, cette manifestation visait à rassembler les professionnels du développement territorial dans leur diversité : c'est à dire quel que soit leur statut (agents de développement, chef de projet, chargé de mission, coordinateur, animateurs d'instances de concertation...), leur formation, leur champ d'actions et la nature de leur employeur.

Un partenariat large et une dynamique organisée tout au long de l'année

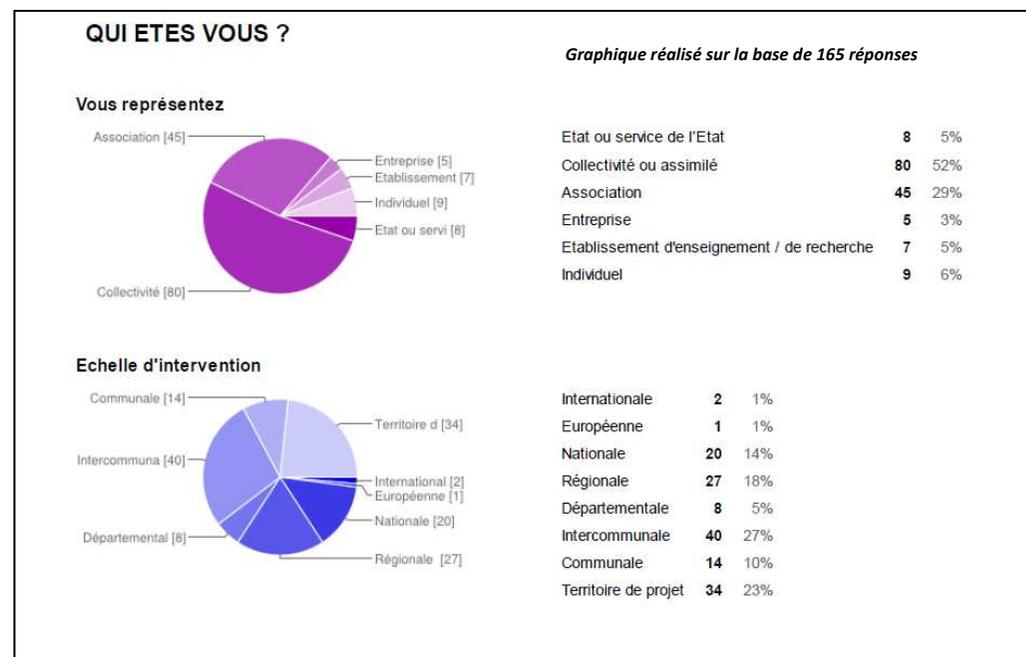
De nombreux partenaires institutionnels ou techniques, nationaux ou régionaux, très concernés par ces enjeux ont été associés progressivement à la préparation de cet événement et ont pu s'impliquer au sein du comité de pilotage et du comité d'orientation : le Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement, la Datar, l'Acse, le Conseil régional de Rhône-Alpes, ETD, l'ASP, Mairie-conseils, l'ARADEL, l'AADELA, IDEA 35, PQA, l'Adelim, le CNFPT, le CIEDEL, Profession Banlieue, le Réseau rural Ile de France, le Pôle Universitaire Stendhal II de Valence, l'ADUDA, le Carrefour des Pays Lorrains, le CREAN, l'ARDTA, l'ARDL PACA, Ville et Banlieue, l'ADRETS, le CRDSU Rhône Alpes... A noter aussi le partenariat très utile mis en place avec La Gazette des Communes qui a permis d'accroître la communication autour de l'événement et de donner un large écho aux thèmes débattus lors du congrès. Dès septembre 2012, les co-organisateurs ont diffusé un questionnaire auprès des différentes familles de professionnels pré identifiées afin de vérifier leur « appétence » vis-à-vis de cet événement et de mieux identifier leurs attentes (thèmes, format..). La quantité de réponses collectées en un mois et demi (soit 450) a conforté la pertinence du projet, définit les thèmes à aborder, tout en annonçant très en amont ce projet au public concerné. La seconde étape de la préparation a consisté à définir le partenariat régional le plus adapté aux objectifs de l'événement et permettant de réunir le plus d'éléments favorables à la réussite de ce premier congrès : site d'accueil, facilité d'accès, capacité

régionale de mobilisation, soutien logistique et financier... Un appel à candidature a été diffusé fin 2012, accompagné d'une grille de critères, et c'est le partenariat avec la Plateforme Rhône-Alpes de développement rural et le pôle Universitaire Stendhal de Valence qui a réuni les meilleures conditions pour accueillir cet événement.

L'organisation de pré-rencontres régionales et la création d'un site internet dédié⁴ à l'événement ont constitué la troisième étape de cette phase préparatoire. 9 pré-rencontres régionales ont ainsi été co-organisées par le Collectif Ville Campagne et l'Unadel avec des centres de ressources (CREAN, ARDTA, ASP, Réseau rural Ile de de France, ETD, Profession Banlieue) ou des réseaux de professionnels (Carrefour des Pays Lorrains, Adelim, AADELA, IDEA 35) entre février et juin 2013 : en Midi-Pyrénées, Auvergne, Bretagne, Limousin, Basse-Normandie, Aquitaine, Lorraine, deux en Ile de France. Avec en moyenne une quarantaine de participants par réunion⁵, l'organisation des pré-rencontres régionales a mobilisé plus de 350 personnes dans 8 régions différentes⁶ qui ont pu poser collectivement des éléments de constats et formuler des propositions en vue du congrès national. En Rhône-Alpes, la Plateforme Rhône-Alpes de développement rural, le CIEDEL, l'ARADEL et le CRDSU se sont réunis à plusieurs reprises pour mobiliser largement au niveau régional et pour appuyer l'organisation technique de l'événement.

Un premier congrès très mobilisateur

455 personnes¹ ont participé à cet événement national, ce qui confirme bel et bien le succès quantitatif de ce premier congrès des développeurs territoriaux. Les participants étaient majoritairement des femmes (59,6 %) et issus presque autant de la Région Rhône-Alpes (53,8 %) que des autres régions (47,2 %). A partir du questionnaire d'évaluation auquel 165 personnes ont répondu, nous savons que 93 % des participants étaient des professionnels du développement territorial, dont la moitié exerçant dans une collectivité ou dans une autre structure territoriale publique (ex : EPCI, syndicat mixte) et qu'environ un tiers travaillait dans le secteur associatif. Les 20 % restant étant issus des services de l'Etat, des acteurs de la formation, des entreprises... Plus de la moitié d'entre eux intervenant à l'échelle locale : communale, intercommunale, territoires de projet (cf : graphiques ci-contre).



⁵ La plus forte mobilisation a eu lieu en Auvergne avec plus de 100 participants

⁶ Une dixième pré rencontre régionale devait aussi avoir lieu en Provence Alpes-Côte d'Azur en juin mais elle a dû être annulée.

Par ailleurs, seulement 30 % des personnes ayant rempli le questionnaire d'évaluation avait moins de 5 ans d'expérience dans le métier (néanmoins en plénières, la moyenne d'âge des participants semblait jeune...). Bien qu'il y ait des marges de progression certaines, Il est clair que le pari de la mobilisation a été gagné.

Format et types de productions

Organisé sur le pôle universitaire de Latour-Maubourg (Université Stendhal 2) à Valence, l'événement s'est déroulé sur une période de 2 jours, comprenant 3 tables rondes, 12 ateliers et un temps en plénière (sous forme de « color vote » pour identifier les constats et propositions portés collectivement). La transversalité des problématiques de tous les temps d'échanges avait été d'emblée recherchée afin de faciliter le décloisonnement des approches et une bonne implication des développeurs dans les débats quel que soit leur contexte géographique professionnel (rural, urbain, péri-urbain etc..). A noter les nombreux témoignages qui ont souligné la très bonne ambiance de ce congrès, créé en particulier par le sketch introductif « *Développeur un jour, développeur toujours* » et entretenue par la suite par les interventions humoristiques des « *Perroqueurs* ».

Place aux initiatives⁷

Autour des temps d'échanges formels, des espaces de rencontres et de découverte d'initiatives (stands, présentation d'expériences et d'outils de développement local) avaient été aménagés sur le site dans le cadre d'un dispositif intitulé « Place aux initiatives ». Le développement des territoires n'est pas avare en approches originales. La vingtaine d'expériences présentées montrait, s'il en était encore besoin, la grande diversité des modes d'action possibles et attestait l'inépuisable aptitude des développeurs pour formuler de nouvelles idées. Du flash info radio utilisé par les Sites de proximité de Rhône-Alpes pour s'exercer à détecter les potentiels d'activités à l'utilisation des NTIC par le Collectif des Garrigues pour susciter le dialogue et la réflexion sur le territoire des garrigues gardoises et héraultaises, de l'exploitation d'un documentaire fiction au service de la recomposition territoriale du côté de Venise à l'organisation de réunions avec le covoiturage des participants par un logiciel spécifique dans l'Allier, une large place était faite aux initiatives de toutes sortes.

La Plateforme nationale des métiers du développement territorial⁸ réunit depuis 2001 des institutions, des organismes de formation et de recherche, des structures de développement local et des associations de professionnels qui mènent de nombreuses réflexions et chantiers pour accompagner les métiers du développement territorial dans leurs évolutions. Animée par l'Unadel, cette Plateforme nationale a ainsi produit de nombreux travaux qui contribuent à la structuration du champ professionnel du développement territorial dans une perspective dynamique et

⁷ Synthèse réalisée par la Plateforme Rhône Alpes de développement rural

⁸ Elle rassemble : Acsé, ADELIM, APCA, ARADEL, Université Bordeaux 3, CIEDEL, CNAM, CNFPT, DATAR, AgroParisTech ENGREF,ETD, Laboratoire Dynamiques Rurales de l'Université de Toulouse-le-Mirail, IFAID Aquitaine, INDL, IRDSU, IUT Paris Descartes, SG-CIV, UNADEL Université de Nancy 2, Université Paris 7, Université Paris 8, Laboratoire LATS (liste non exhaustive).

prospective : réalisation de fiches métiers, référentiel de compétences, guide de formations, enquêtes et études métiers, recherche-action et prospective pour éclairer les évolutions possibles des métiers du développement...

Les constats et les besoins des professionnels exprimés lors du congrès

Définie comme étant « l'ensemble des moyens humains et des missions concourant à l'élaboration et à la conduite d'un projet territorial, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions »⁹, l'ingénierie du développement territorial s'organise aujourd'hui selon deux versants : l'un stratégique et l'autre opérationnel, ces deux axes apparaissent fondamentalement complémentaires et indissociables : il ne peut y avoir en effet de développement sans actions concrètes ; mais des actions sans vision politique globale risquent de déboucher sur des incohérences. Or les ressources en ingénierie présentes dans les territoires apparaissent aujourd'hui comme inégalitaires et éclatées entre structures publiques et privées, et réparties de manière hétérogène et de façon cloisonnée sur les territoires et rarement coordonnées de manière optimale. La forte réduction des services de l'Etat ces dernières années et leur re-concentration au niveau régional via la RGPP¹⁰ à la MAP, a privé de nombreuses petites communes et intercommunalités rurales et urbaines d'une ingénierie opérationnelle (auparavant assurée par les services de l'Etat dont les DDE et DDAF..) ¹¹, tandis que plus récemment l'ingénierie stratégique des territoires ruraux a été fortement fragilisée via la Réforme des Collectivités territoriales et la remise en cause des pays.



L'utilisation du « Color vote » pour organiser le débat lors de la plénière de clôture, s'est révélée très efficace.

La nouvelle phase de développement que connaît l'intercommunalité depuis la Réforme des collectivités territoriales (création de communes nouvelles, agrandissement de communautés de communes et de communautés d'agglomération, création de métropoles, fragilisation, puis transformation des pays en pôles d'équilibre territoriaux ruraux...) devrait renforcer les solidarités territoriales et apporter des solutions à l'organisation de l'ingénierie d'aménagement. Mais en matière d'ingénierie de développement, la répartition actuelle des moyens de l'action publique¹² favorise les inégalités au profit des territoires les mieux dotés et abouti localement à de vraies difficultés pour faire face aux besoins d'ingénierie dans des domaines nouveaux mais aussi à des risques d'affaiblissement de la capacité d'animation du développement territorial au

⁹ Définition présentée par Gilles Rey-Giraud (ETD) en ouverture du Congrès national des développeurs territoriaux le 3 juillet 2013.

¹⁰ Révision Générale des Politiques Publiques

¹¹ Cf : Note d'ETD de juillet 2012 « Ingénierie territoriale : à question technique, réponse politique »

¹² Notamment via la généralisation des appels à projet depuis 10 ans à tous les niveaux de l'action publique

profit d'une ingénierie plus technique et à un accroissement potentiel des inégalités territoriales sur le plan de la capacité stratégique¹³.

Les tensions budgétaires et le retrait de l'État du financement de l'ingénierie conduisent enfin à un renforcement des enjeux de la coordination des ressources au sein des territoires. Si les développeurs territoriaux œuvraient déjà par le passé à l'interface entre populations et institutions, ce rôle d'interface, voire d'intermédiation, se renforce aujourd'hui entre public et privé, mais aussi entre les différents pouvoirs publics eux-mêmes pour la conduite du processus de développement d'un même territoire. Enfin, ces évolutions posent désormais la question de la reconnaissance d'une nouvelle fonction pour les professionnels, celle d'une ingénierie de la coopération entre différentes échelles, acteurs et champs d'action. Mais comment susciter l'envie de coopérer ? La coopération peut être un véritable outil au service du développement mais nécessite une posture et des compétences propres qui sont peut être insuffisamment enseignées.

On constate aujourd'hui une tension entre l'aspiration à «travailler sur le vivre ensemble », à rechercher la cohésion et l'équité sociales, et la tendance à la technicisation dans les politiques publiques de développement territorial. Les contraintes financières et réglementaires s'ajoutent aux effets de la crise structurelle du modèle de développement, de sorte que le poids de la gestion et la complexification entraînent d'une part l'avènement d'une ingénierie technique spécialisée susceptible de défavoriser les petites collectivités qui n'auraient pas les moyens de la maîtriser et plus globalement met en péril la qualité de l'intervention publique. Cette situation renvoie aussi à une tension plus ancienne entre polyvalence et spécialisation qui a pour corolaire la remise en cause de la fonction d'animation et met en lumière des problèmes de coordination entre des cultures professionnelles cloisonnées. De nombreux professionnels généralistes estiment ainsi que ces spécialisations se font aux dépens de leur polyvalence, entraînant non seulement une perte de transversalité dans leur métier mais aussi une difficulté à trouver des marges de manoeuvre pour innover, pour expérimenter. De plus, l'écart entre les attentes des développeurs et les contraintes d'exercice peut aussi entraîner un sentiment d'isolement : le travail d'animation territoriale n'étant bien souvent ni compris ni reconnu, la légitimité professionnelle en souffre aussi bien auprès des élus qu'auprès des partenaires et des collègues. En fait, cette tendance à la remise en cause de la fonction d'animation affecte en profondeur les métiers du développement dans leur dimension sociale : celle qui consiste à créer du lien entre les différentes populations et acteurs du territoire.

D'autre part, si le métier s'est enrichi, il s'est aussi complexifié dans les territoires urbains comme dans les territoires ruraux. Les défis socio-économiques aigus que rencontrent les territoires, la montée en puissance des pratiques de développement durable et des stratégies de transition énergétique, le développement de l'inter-territorialité et des logiques de flux, ou encore les recompositions territoriales en cours, demandent aux développeurs territoriaux des compétences nouvelles pour mieux répondre aux enjeux sociétaux ou encore pour s'adapter aux

¹³ C'est pourquoi le Rapport d'étape de la Commission pour la création du Commissariat à l'égalité des territoires prônait « une égalité d'accès à une ingénierie territoriale de qualité ».

transformations de l'action publique. Dans une période de mutations, d'incertitudes et de « procéduralisation » des procédures, les professionnels ont de plus en plus conscience qu'ils sont des acteurs du changement et s'interrogent progressivement sur les référentiels même du développement territorial : et si le changement se faisait en dehors de cela, dans la dynamique de l'innovation, dans la globalisation, dans le quotidien de pratiques « instituant » qui se moquent de l'institué ?

Enfin, dans un contexte de développement des contrats de courte durée, de rajeunissement des professionnels, d'accroissement des mobilités professionnelles et de renforcement d'une forme de précarité des métiers du développement territorial, le besoin de renforcer les différentes formes de mises en réseau constitue un des éléments majeurs issu du congrès national. Pour les professionnels, le réseau joue en effet un rôle clef, tant en termes de renforcement des compétences individuelles que d'appui psychologique. Sans avoir besoin de tout connaître, le développeur territorial tire aussi sa force de son réseau, qu'il apprend à activer en fonction de ses besoins. La création et le renforcement d'un réseau est un élément important pour une profession. Elle permet aux professionnels de partager les bonnes pratiques, et de remplir des fonctions de représentation qu'un centre de ressources peut relayer mais qu'il ne peut pas porter. Il offre aussi l'occasion de valoriser l'action des développeurs (et leur territoire) ; de se former collectivement, mais aussi de prendre du recul sur leurs pratiques en réinterrogeant le sens de leur action. Le réseau facilite enfin la rencontre entre pairs et permet de rompre un certain isolement géographique ou une forme de cloisonnement, mais aussi de renforcer un sentiment d'appartenance à une famille d'acteurs, à des valeurs, à des pratiques et à une histoire.

Les chantiers et productions de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial

Débutés en 2011, deux chantiers menés par la Plateforme ont été finalisés au premier semestre 2013 : une « prospective exploratoire » pour mettre en lumière les évolutions les plus susceptibles de toucher les acteurs de ce champ professionnel, et une « recherche-action » pour contribuer à améliorer l'adéquation entre formation et emploi. Ces deux chantiers se sont alimentés et articulés de multiples façons, grâce à l'implication d'un socle de participants dans les deux démarches. Lors d'un séminaire, les membres de la Plate-forme ont partagé un constat : les transformations à l'œuvre dans les territoires, et l'impact des réformes institutionnelles sur les collectivités et leur ingénierie créent de l'incertitude dans les perspectives de développement territorial. La seule certitude étant que les équipes professionnelles vont être amenées à évoluer... Mais, de quelle manière, à quel rythme, selon quel(s) modèle(s) et avec quelles conséquences? Pourront-elles s'affaiblir, se scléroser ou au contraire se muscler, s'hybrider? Les territoires réussiront-ils à maintenir une ingénierie de développement généraliste et stratégique aux côtés d'ingénieries plus spécialisées ? Les territoires seront-ils en capacité de faire évoluer leur ingénierie pour mieux intégrer les différentes dimensions des projets et en particulier la dimension sociale, en référence, par exemple, à la démarche de projet intégré impulsée par l'Europe ? Les territoires sauront-ils enfin développer des démarches coopératives seules aptes à répondre à la complexité des enjeux ?

Pour tenter de répondre à toutes ces interrogations, les membres de la Plateforme ont convenu de s'outiller pour analyser et comprendre ces dynamiques, anticiper les évolutions futures de leurs métiers et être en mesure d'accompagner les changements en cours. Car de ces changements, dépend grandement l'avenir des professionnels du développement des territoires. Leur objectif était de répondre à trois questions via une prospective exploratoire et une recherche-action :

Les transformations/recompositions du champ du développement territorial remettent-elles en cause les métiers reconnus ? Comment évoluent les compétences requises pour des métiers qui sont à la fois inscrits dans des processus de division du travail et soumis au développement de compétences de plus en plus collectives ? Comment assurer en continu une adaptation des compétences des professionnels aux évolutions des enjeux ?

De ces deux chantiers ont émergé des pistes et des propositions concrètes, qui permettent de projeter sur l'avenir des métiers du développement territorial un regard neuf et pragmatique.

La prospective exploratoire a mis en exergue les grandes évolutions touchant les métiers du développement territorial :

- Les métiers du développement territorial se trouvent dans un processus d'institutionnalisation, pour ne pas dire de normalisation, des méthodes et principes portés à l'origine par le développement local.
- Une spécialisation et une technicisation des métiers du développement territorial qui risquent par ailleurs d'instaurer une technocratie locale.
- On assiste à une explosion et à une spécialisation de l'offre de formation aux métiers du développement territorial en même temps qu'à un renfermement disciplinaire, à contre-courant des connaissances complexes.
- D'autres évolutions majeures apparaissent comme par exemple l'évolution du lien au territoire géographique, la montée en puissance des réseaux dans une dynamique internationale, et la perte du «monopole» du développement par les organisations territoriales au profit de structures issues par exemple du monde de l'économie sociale et solidaire, ou du monde sociopolitique.

De ces évolutions découlent cinq enjeux-clés pour l'avenir des métiers du développement territorial :

- En s'institutionnalisant, le développement territorial n'est plus porté par des individus mais par des organisations complexes, ce qui pose la question du développement de compétences collectives.
- La montée des fonctionnements et des logiques d'action en réseau aboutit à l'effacement de la notion de territoire, dans sa figure classique d'espace défini par un périmètre administratif et politique, ceci pose la question des frontières du développement territorial.
- L'intégration des approches participatives soulève quant à elle la question des innovations dans les pratiques de citoyenneté.

- De même qu'elle questionne les conditions de mise en place de gouvernance locale inclusive dans des sociétés locales de plus en plus complexes en lien avec l'échelle mondiale.
- Enfin, la nécessité de s'approprier les questions de développement durable au-delà des seules dimensions environnementales, interroge les notions de pouvoir d'agir et de la citoyenneté active.

De ce travail de prospective exploratoire sont nés quatre scénarios permettant de dessiner, de différentes façons, les contours futurs possibles du développement territorial. Chacun de ces scénarios – respectivement intitulés « la haute performance territoriale » ; « la décentralisation stratifiée » ; « la subsidiarité inversée » et « l'embellie des réseaux communautaires » – interroge les principales orientations des métiers du développement territorial:

- Les politiques de développement territorial devront-elles de plus en plus répondre aux besoins de « publics » bien déterminés et spécifiques ?
- Chaque échelon du développement territorial (intercommunalités, départements, régions, Europe, etc.) doit-il s'organiser de manière isolée, sans lien ni articulation avec les autres échelons ?
- Le développement territorial peut-il exister sans la mise en place d'une véritable démarche participative dans la conduite de l'action publique ?
- Peut-on reconsidérer les dynamiques et les lieux de développement en remplaçant la notion de territoire par celle de communauté.

La recherche-action a été réalisée de manière régionalisée avec six groupes de travail (Île-de-France, Auvergne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Estrie au Québec) réunissant chacun de 10 à 20 personnes. La production de rapports d'études, de documents de travail ; la réalisation d'enquêtes-formations ; la tenue de journées d'échanges mais aussi la conduite de séries d'entretiens (avec des employeurs, par exemple) ont permis de rendre lisibles aussi bien l'évolution des pratiques et des formations, que l'évolution des besoins :

- Une forte spécialisation des Métiers et leur montée en qualification, de même que l'explosion des formations dans le domaine.
- La mise en place de collaborations entre universités et territoires au sein des cursus de formation, avec une difficulté croissante à tenir l'équilibre formatif entre connaissances et compétences, du fait des réformes universitaires européennes.
- Le besoin de légitimer les pratiques de recherche-action-participative-impliquée... en tant que lieux de production de connaissances, indispensables au succès de pratiques « professionnalisantes » au sein des formations en développement territorial.
- Un enjeu fort de visibilité des formations au développement territorial et de leur plus-value, à l'échelle internationale.
- Le besoin de renforcer le rôle d'ensemblier des développeurs territoriaux, à travers des compétences liées à l'intelligence territoriale

Ce travail de recherche collaborative a également permis un rapprochement entre universités et territoires, par la mise en place d'une convention ou encore par une (re)connaissance mutuelle. Plusieurs préconisations/propositions ont pu émerger de cette fertilisation croisée :

- Ajuster les contenus de formation aux compétences dites « relationnelles »
- Améliorer les relations et les interactions avec les terrains de stage
- Outiller les professionnels afin qu'ils puissent favoriser la participation et le pouvoir d'agir des citoyens
- Renforcer la professionnalisation en cours d'emploi
- Formaliser les relations universités-territoires afin que les orientations des formations soient mieux définies
- Mettre en place un portage-relais institutionnel qui permettrait une clarification des relations territoires-universités
- Instaurer davantage de pluridisciplinarité dans les formations universitaires
- Rééquilibrer les compétences entre stratégie et opérationnel au sein des équipes projets

❖ LES AUTRES SUJETS SUR LESQUELS L'UNADEL EST INTERVENUE

4) Les fonds européens du développement rural

A l'automne 2013, inquiets de l'évolution des négociations entre les régions et le ministère de l'Agriculture au sujet de la préparation des programmes européens, l'Unadel s'est mobilisée pour que le soutien aux politiques de développement local et la part de Fonds européen agricole et de développement rural (FEADER) consacrée à des actions non agricoles pour la période 2014-2020 ne soient pas réduits au regard de la période précédente. Craignant notamment que le programme Leader ne se fasse « phagocyter », l'Unadel a élaboré un communiqué en ce sens (« Osez le développement rural »). Puis, aux côtés de l'ADCF, de l'APFP, de la Fédération des Parcs naturels régionaux et de Leader France, l'Unadel a aussi co-signé un courrier pour alerter le ministre de l'agriculture, Stéphane Lefoll.

Extrait du courrier: « Alors que les documents nationaux et régionaux sont en cours de finalisation nous souhaitons appeler votre attention sur deux points majeurs : le soutien aux politiques de développement local et la part de Fonds européen agricole et de développement rural (FEADER) consacrée à des actions non agricoles. La stratégie européenne pour 2020 envisage un soutien aux territoires, permettant leur rebond face à la crise, au travers d'un soutien à leurs initiatives rejoignant leur « mise en capacité » promue par la Datar. Les outils proposés par la Commission européenne servant cet objectif sont le soutien aux

stratégies de développement local et les investissements territoriaux intégrés. La dernière version de l'accord de partenariat qui nous a été présentée soulignait l'intérêt de ces démarches sans pour autant leur attacher d'objectifs quantitatifs. Les premières versions de programmes opérationnels émises par les conseils régionaux sont peu disertes sur ces outils et ne prévoient que très rarement leur mise en œuvre. Les évaluations nationales et européennes des programmes urbains intégrés et les projets Leader soutenus sur la génération 2007-2014 ont souligné l'intérêt de poursuivre ces démarches. Par ailleurs, une étude menée pour la DATAR (réalisée par VIA REGIO) au cours de l'hiver 2012-2013 sur les approches territoriales intégrées, préconisait de décliner le principe des approches territoriales intégrées dans chaque programme et de définir pour chaque fonds européen un taux minimum pour ces démarches.

Aussi, nous vous serions reconnaissants d'intervenir dans la phase ultime de rédaction de l'accord de partenariat pour que l'engagement d'augmentation substantielle de la part consacrée par chacun des fonds européens de soutien à l'investissement en faveur des démarches de développement local prenne un tour concret. Il pourrait ainsi être mentionné l'affectation de crédits pour le soutien à des démarches de développement local :

- pour le FEDER, d'un minimum de 15% à l'échelle nationale et de 10% à l'échelle de chaque programme opérationnel,*
- pour le FEADER, d'un minimum de 10%,*
- le prélèvement d'un préciput sur l'enveloppe nationale à redistribuer aux régions qui consacraient les taux les plus importants aux démarches de développement local et qui proposeraient des démarches « interfonds »,*
- la possibilité d'accéder à des financements multi-fonds adaptés pour les stratégies de développement local, selon des règles harmonisées.*

Ces orientations rejoindraient les préconisations de l'étude Datar mentionnée.

L'étude VIAREGIO recommandait enfin d'identifier les objectifs thématiques ouverts aux démarches de développement local menées par les acteurs locaux (DLAL). En effet, il ne s'agit pas d'opposer les démarches territoriales aux objectifs thématiques, notamment ceux portant sur le développement économique ou la transition écologique. Au contraire, les territoires peuvent être de puissants leviers pour mobiliser en faveur de ces objectifs.

Concernant le FEADER notre inquiétude provient du cadre financier que le ministère de l'agriculture souhaite appliquer pour la période 2014-2020. L'option d'un prélèvement minimal sur le 1^{er} pilier et le relèvement des taux de cofinancement (par rapport à l'actuelle génération) pour les mesures dont le cadre est délimité au niveau national (ICHN, MAE, DJA,...) conduisent à consacrer 90% des crédits FEADER à des mesures strictement agricoles. En conséquence, les zones rurales ne recevront qu'un soutien à l'agriculture hormis les 5% consacrés aux dynamiques Leader dont on peut espérer qu'elles échapperont au tout agricole, tout en accompagnant les dynamiques de développement des territoires ruraux dont bénéficie également l'agriculture. Parallèlement, les orientations thématiques du FEDER et du FSE rendront difficilement mobilisables ces outils par les espaces ruraux. Cette situation nous place dans une situation de retour à la période qui a précédé l'émergence du 2^{ème} pilier de la politique agricole commune et surtout obère les capacités de développement des territoires ruraux. Les études produites par les organismes de recherches (INRA, CEMAGREF, etc.) et les évaluations effectuées sur les précédentes périodes de programmation ont longuement

démontré l'incongruité de programmes « agricole-centrés » et la nécessité de favoriser une diversification des activités économiques en milieu rural, de conforter les dynamiques d'attractivité résidentielle. Nous vous demandons instamment d'infléchir les orientations du ministère de l'agriculture en matière de basculement de crédits du 1^{er} pilier vers le 2nd pilier de la PAC et/ou d'affectation du FEADER. L'avenir des zones rurales, en effet, ne doit pas être considéré sous le seul prisme agricole et le soutien à des initiatives porteuses d'avenir doit pouvoir être préservé. »

Cette démarche semble avoir porté ses fruits puisque le programme Leader passe de 316 à 500 millions d'euros. Les dotations du Feader varieront quant à elles, selon les régions, entre 15% et 30% de l'enveloppe régionale.

5) Les services aux populations en milieu rural

L'Unadel est membre du groupe « accueil » du Réseau rural français, qui a identifié les trois piliers d'une politique d'accueil pour les territoires ruraux qui sont l'activité, la réceptivité et l'habitabilité. À l'initiative de l'ADRETS, l'Unadel, le Collectif Ville Campagne et l'association les Interconnectés ont pu réaliser, de 2011 à 2013, une étude prospective sur les services aux populations en milieu rural. Ce travail intitulé « *Impasses et innovations des services en milieu rural face aux nouveaux contextes : repérage des tendances et des impasses identification des ruptures et des innovations nécessaires* » a débouché sur de nombreuses productions :

Une fiction décrivant les impasses et innovations auxquels peuvent être confrontés les habitants des milieux ruraux a été élaborée : il s'agit des "Aventures de Bérengère Durville et de sa fille Léa : chroniques des services en milieu rural".

Une synthèse de 4 pages sous forme de plaquette présentant l'ensemble des supports réalisés à l'issue des travaux permet d'avoir une vue d'ensemble des livrables et de leurs contenus.

4 cahiers sont aussi disponibles : le cahier des tendances , le cahier des impasses, celui des innovations et enfin le cahier des propositions finales.

Une bibliographie générale est aussi mise à votre disposition, ainsi que des fiches d'expériences .

❖ LES PARTENARIATS AVEC LES RESEAUX REGIONAUX DE L'UNADEL ET AVEC LES AUTRES RESEAUX

En 2013, les réseaux régionaux lorrain et de Provence Alpes Côte-d'Azur se sont fortement impliqués (sous forme de témoignages et d'apports méthodologiques) dans les actions de formation menées par l'Unadel auprès des conseils de développement (Pays du Trégor Goëlo, Sicoval) mais aussi auprès des délégués des préfets à la politique de la ville (formation Acisé). Ils ont aussi permis l'organisation de nombreuses réunions publiques dans le cadre du séminaire itinérant (particulièrement en PACA où 4 réunions publiques et 1 séminaire régional ont été réalisés). Enfin, l'Unadel a pu s'appuyer sur ses réseaux régionaux (Carrefour des Pays Lorrains, ARDL PACA, IDELIF) pour animer plusieurs temps d'échanges lors du premier congrès national des développeurs territoriaux à Valence et pour organiser des pré-rencontres régionales.

Ce congrès national des développeurs territoriaux a été l'occasion pour l'Unadel de renforcer son partenariat avec le Collectif Ville Campagne et avec l'Inter-réseau du développement social urbain (IRDSU), tous deux co-organisateur de cet événement. Il a aussi permis à l'Unadel de développer davantage de liens avec des réseaux de professionnels (ADELIM, AADELA) et des centres de ressources régionaux (Plateforme de développement rural de Rhône-Alpes, ARADEL, CREAN, PQA, CRDSU, CIEDEL, IDEA 35...) ou encore avec d'autres structures nationales (ETD, CNFPT). Bien évidemment, le succès qualitatif et quantitatif de ce congrès national repose grandement sur la qualité de ces partenariats.

De plus, notre association est aussi partie prenante de plusieurs collectifs et réseaux : le Collectif Pouvoir d'Agir qui est un espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action, pour que les citoyens aient un réel pouvoir sur leur environnement et sur leur vie. Le Collectif a élaboré une plateforme de propositions pour la politique de la ville en 2013 et met en place un ensemble d'expérimentations dans les territoires urbains et ruraux : <http://pouvoirdagir.fr/>

Le Collectif des Associations Citoyennes : pour lutter contre l'instrumentalisation et la réduction des associations à leur seule dimension commerciale et défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative : <http://www.associations-citoyennes.net/>

« Pactes Européens » qui porte le projet « Plateforme d'Apprentissage et de Coopération vers des Territoires Européens Solidaires » et qui est financé par le programme européen GRUNDTVIG sur une période allant de juillet 2012 à septembre 2014 : www.pactes-locaux.org

Enfin, soulignons que bon nombre des interventions de l'Unadel réalisées dans le cadre du séminaire itinérant ont été rendues possibles grâce à l'appui des réseaux locaux d'éducation populaire (foyers ruraux, ligue de l'enseignement, centres sociaux) et de nombreux conseils de développement.

❖ LA VIE ASSOCIATIVE DE L'UNADEL

Assemblée générale

Lors de l'Assemblée générale de l'Unadel qui se déroulait le 24 mai 2013 à Paris (à l'AGECA), une grande partie des débats s'est focalisée sur la situation financière, l'association ayant généré un déficit important en 2012. Sur recommandation du CA, l'Assemblée générale a décidé d'une part de réduire la masse salariale de l'association, et d'autre part, de développer les ressources via une augmentation des prestations (surtout les formations). Les participants ont aussi décidé que l'Unadel n'organiserait désormais un événement national que tous les deux ans (à partir de 2014) de façon à réduire les difficultés de trésorerie issues de ce type d'action, et à prioriser l'accompagnement des acteurs sur le terrain et le développement des services aux adhérents.

Enfin le conseil d'administration s'est aussi un peu resserré : Benoit Prévost, Olivier Chatain, Jacques Florentin et Cécile Chabrol n'ont pas souhaité renouveler leur engagement tandis que Clémentine Le Lay est devenue une nouvelle administratrice. Elle remplace aussi Cécile De Blic (suppléante de Jacques Florentin) au sein du Bureau avec la fonction de Secrétaire. Tandis que Claude Grivel, représentant désormais le Carrefour des Pays Lorrains, est devenu président délégué de l'Unadel.

Composition du CA : Éric ANDRIEU – Député européen, président du Pays Corbières Minervois – Conseiller régional en Languedoc-Roussillon, Pierre-Jean ANDRIEU – Professeur associé en Sciences sociales à l'Université Paris 7 (Ile de France), François ATHANE - Vice-président de l'ARDL PACA (Provence Alpes Côte d'Azur), Laurent BIELICKI – Directeur de l'ARDL PACA (Provence Alpes Côte d'Azur), Jean-Marc BINAUD – Chargé de développement territorial (Pays de la Loire), Olivier DELBOS – DGS de la Communauté de communes de Vals et plateaux de Lacaune (Midi-Pyrénées), José DHERS – Administrateur de l'IDELIF (Ile-de-France), Olivier DULUCQ – Elu local et intercommunal Bretagne (Bretagne), Georges GONTCHAROFF – Expert en développement local – (Ile de France), Yves GORGEU – Expert en développement local – (Ile de France), Claude GRIVEL - Administrateur territorial (Lorraine), Clémentine LE LAY - Directrice du Pays des Garrigues Costières de Nîmes (Languedoc Roussillon), Gérard LOGIÉ - Administrateur de l'association des populations des montagnes du monde (Ile-de-France), Jean-Claude MAIRAL- Élu local et président du Groupe d'Action Locale du Pays du Val d'Allier (Auvergne), Sylvain PAMBOUR - Chargé de projet dans une association de développement local (Languedoc-Roussillon), Bernard PETIT - Vice-président de la Confédération nationale des Foyers Ruraux (Centre), Jacques PICARD – Conseiller régional (Ile de France), Jean-Yves PINEAU – Directeur du Collectif Ville Campagne (Limousin), Paulette SALLES – Spécialiste du développement local (Midi-Pyrénées), Yves- Marie SZYMUSIAK – Président de l'association GEANTS et Président du Conseil de développement du Pays de Thiérache (Nord - Pas-de-Calais et Picardie), Hélène SCHWARTZ – Directrice Générale des Services de la Communauté de communes de Montesquieu (Aquitaine), Gérard VALERO - Directeur de la Fédération départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault (Languedoc Roussillon), Pascale VINCENT - Directrice des études au CIEDEL (Rhône-Alpes).

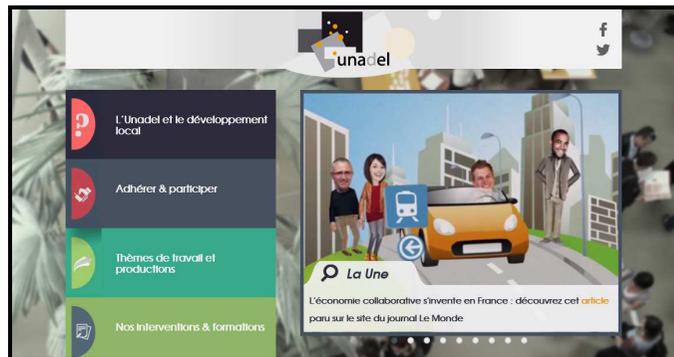
Les membres du Bureau : Laurent BIELICKI, vice-président ; Claude GRIVEL, président délégué ; Clémentine LE LAY, secrétaire générale ; Yves-Marie SZYMUSIAK, trésorier ; Hélène SCHWARTZ, présidente ; Gérard VALERO, vice-président.

Evolution de l'équipe

Suite à la décision de l'AG, l'Unadel a dû se séparer en juillet de Sonja Kellenberger, animatrice de la Plateforme nationale des métiers du développement. En attendant l'amélioration de la situation financière de l'Unadel, Stéphane Loukianoff, délégué général, a donc repris l'animation de la Plateforme des métiers au second semestre 2013.

Un nouveau site internet

Après plusieurs mois de travail, le nouveau site internet¹⁴ de l'Unadel a été mis en ligne en novembre. Ce site a été conçu pour être plus clair, plus attractif que l'ancien site (plus de photos et de vidéos et moins de textes) et aussi plus collaboratif (pages dédiées aux groupes de travail, CA et Bureau). En outre, un compte Unadel sur facebook et un compte sur Twitter ont aussi été créés à cette occasion.



Le nouveau site internet de l'Unadel

¹⁴ Webmaster : Florian Schmidt, Graphiste : Chloé Roux ; appui rédactionnel : Blanche Vandecasteele et Erell Prod'homme (stagiaire)

Les groupes de travail de l'Unadel : tout au long de l'année, l'Unadel propose à ses adhérents et à ses sympathisants d'échanger et de produire collectivement des avis, communiqués et autres rapports au sein de plusieurs groupes de travail thématiques. Fin 2013, deux groupes de travail sont actifs, ils se réunissent et produisent régulièrement :

- Groupe de travail "Décentralisons autrement" : veille et analyse de l'évolution de la législation dans les domaines de la décentralisation, de l'aménagement du territoire, du développement local, du développement rural, des pratiques participatives... Ce groupe contribue aussi activement à des actions de sensibilisation et débats dans les territoires tel le séminaire itinérant « Faire projet de territoire demain ». Ce groupe de travail est l'auteur des projets d'amendements rédigés en août et en novembre.
- Groupe de travail "Métiers du développement territorial" : ingénierie du développement territorial, reconnaissance des métiers, mobilité, transformations en cours et prospective, évolution des compétences, relations recherche/agents de développement, congrès national... Ce groupe intègre la majeure partie de ses travaux et échanges au sein de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial, animée par l'Unadel depuis 2001.

Deux autres groupes de travail ont été créés, mais faute d'animation, ils sont actuellement peu actifs :

- Groupe de travail "Formations" : conception et évaluation des actions de formation réalisées ou co-organisées par l'Unadel, formations-actions pour les conseils de développement, pour des associations, des services de l'Etat., sur les thèmes de la décentralisation, conseils de développement, pratiques participatives, décentralisation, projet de territoire...
- Groupe de travail "Coopération internationale" : coopération décentralisée, les pratiques et les acteurs du développement local dans d'autres pays, les programmes européens de coopération internationale

❖ LES PRINCIPALES PRODUCTIONS 2013

➤ Les productions de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial :

- Le rapport de prospective sur les transformations des métiers du développement territorial
- La synthèse générale de l'étude sur l'évolution des métiers et la relation emploi-formation
- Une plaquette de présentation des travaux de la Plateforme des métiers

➤ De nombreuses productions issues du congrès national des développeurs territoriaux

- Les Actes du congrès

- Une synthèse des attentes des professionnels issue du questionnaire réalisé en amont de l'événement
- Le rapport de prospective des métiers et l'étude de recherche action produits par La Plateforme nationale des métiers du développement territorial en juin.
- Les comptes rendus de chacune des 9 pré-rencontres régionales ainsi qu'une synthèse de l'ensemble de ces comptes rendus.
- La réalisation d'un montage audiovisuel de 7 mn « Paroles de professionnels » (réalisé en juin avec l'aide du Conseil régional de Rhône-Alpes et diffusé en introduction du congrès) et un témoignage audio-visuel de la Ministre de l'Egalité des territoires et du Logement
- Un numéro spécial de « Cap rural » consacré au Congrès.
- Les comptes rendus de chacun des 12 ateliers et une synthèse des réponses au questionnaire d'évaluation

➤ Le nouveau site internet de l'Unadel : www.unadel.asso.fr

➤ Les vidéos des interventions de Georges Gontcharoff et Christine Bremond réalisées dans le cadre du séminaire itinérant

➤ Le compte rendu des ateliers du séminaire régional « Du pouvoir de co-élaborer au pouvoir d'agir » - Rennes 23 octobre 2013

➤ Les 2 contributions écrites du groupe de travail de l'Unadel « Décentralisons autrement » :

- « Pour la modernisation de l'action publique et une nouvelle étape de la décentralisation » - Août 2013
- « Pour le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance territoriale » - Novembre 2013

➤ **Articles et communiqués :**

- Dossier spécial « développeurs territoriaux » dans le numéro de La Gazette des Communes du 2 juillet 2013
- Communiqué « faire réseau pour penser et agir ensemble » du 9 juillet 2013
- Communiqué « Osez le développement rural » (novembre 2013)
- Courrier au Premier Ministre (co-signés avec l'ADCF, la FNPFR, Leader France, l'APFP) sur la préparation des fonds européens 2014-2020 (novembre 2013)
- Interview de Stéphane Loukianoff dans Localtis (sur le programme Leader)
- Plusieurs articles de presse dans le cadre du séminaire itinérant (dans « La Thiérache », « Haute Provence Infos », « Vosges Matin »...)

